

GIE BOKK XALAAAT

ETUDE DU MARCHE
POISSON

AOUT 2005

ETUDE DE MARCHE

SOMMAIRE

I - APERÇU DU SECTEUR	3
1.1 Le poisson source de protéines et de calories	3
1.2 Importance du secteur de la pêche	3
1.3 Résultats de la pêche au Sénégal	4
1.3.1 Evolution des mises à terre au niveau national	4
1.3.2 Evolution des mises à terre au niveau de la région de Saint-Louis	6
1.4 La transformation de poissons au Sénégal	7
II - La Demande de poissons transformés	12
2.1 La demande locale	12
2.2 Le marché africain	20
2.3 La demande Européenne	26
III – L’OFFRE	26
3.1 L’offre nationale	26
3.1.1 <i>Evolution de l’offre de 1995 à 2003</i>	26
3.1.2 <i>Structure de l’offre</i>	29
3.1.3 <i>L’offre Africain</i>	30
3.1.4 <i>L’offre Européenne</i>	30
3.1.5 <i>L’offre Asiatique</i>	31
3.1.6 <i>L’offre Américaine</i>	31
3.1.7 <i>L’offre de la région de Saint-Louis</i>	31
3.1.7.1 <i>Production de poissons frais</i>	31
3.1.7.2 <i>Production de poissons transformés</i>	32
3.1.7.3 <i>Principaux acteurs de la filière</i>	34

I - APERÇU DU SECTEUR

La faim et la malnutrition s'inscrivent parmi les fléaux qui interpellent l'humanité entière. La FAO rapporte que la malnutrition chronique affecte le quart de la population mondiale.

Afrique: le sort de l'Afrique n'est pas reluisant par rapport à cette pandémie, bien au contraire. La faim et la malnutrition y sont établies de manière pérenne, singulièrement en Afrique subsaharienne du fait des déficits agricoles et autres calamités naturelles.

1.1 Le poisson source de protéines et de calories

L'apport du poisson en protéines et en calories comparé à d'autres types d'aliments est présenté dans le tableau ci-dessous :

Types d'Aliments	Teneur Moyenne en Protéines	Calories Valeur Calorique Moyenne
Poisson	18,75	127
Coquillage	15,85	89
Volaille	19,25	108
Bœuf	17,10	301
Œuf	13,10	162
Lait	3,50	62

La qualité nutritive et sanitaire du poisson est reconnue en raison notamment de sa contribution à la réduction du taux de cholestérol et de sa faible teneur en graisses et en calories. Selon la FAO, le poisson contribue pour le 1/5^{ème} des approvisionnements en calories dans le monde. La consommation mondiale qui avoisine présentement 100millions de tonnes est faite sous les formes suivantes :

- 30% à l'état frais
- 33% sous forme de produits congelés
- 17% transformés en produits en conserve
- 20% traités par fumage, fermentation, salage, séchage etc.

1.2 Importance du secteur de la pêche

Au niveau mondial, la pêche artisanale fournit 25 % de la production de poissons et 40% des tonnages sont destinés à la consommation humaine.

A l'heure actuelle, le continent africain contribue pour seulement 3,1% dans les captures mondiales de poissons avant l'Océanie (0,8%) et loin derrière l'Amérique du Nord (8,9%), l'Amérique du Sud (15,6%), l'Europe (22%) et l'Asie (35,2%).

Le secteur de la pêche occupe au Sénégal une place privilégiée en ce qu'elle présente d'importantes potentialités au plan de la production, de la création d'emplois et de rentrées de devises.

En effet la pêche représente 2,5% du PIB du Sénégal et constitue la première branche exportatrice du pays avec 185,4 milliards F CFA (282 millions d'Euros) de recettes.

Six cent mille personnes travaillent dans ce secteur, dont 400 000 dans la pêche traditionnelle. Le Sénégal est passé d'une production de 50 000 tonnes en 1965 à 453 000 tonnes en 1997. Mais cette production a enregistré une baisse et était estimée à 395 000 tonnes en 1999.

Au Sénégal, la pêche artisanale fournit 70% de la production et 90% des tonnages sont destinés à la consommation humaine. Ces informations sommaires situent clairement les enjeux présents et futurs de l'économie sénégalaise en matière de pêche et ses activités connexes.

Malgré ses énormes potentialités, le secteur rencontre jusqu'à présent beaucoup d'obstacles aussi bien au niveau des mises à terre qu'au niveau de l'organisation de la production. Voir la transformation post capture.

1.3 Résultats de la pêche au Sénégal

1.3.1 Evolution des mises à terre au niveau national

Ces dernières années le Sénégal produit annuellement quelque **cinq cent mille tonnes** de poissons (**500 000 T**) toutes espèces confondues.

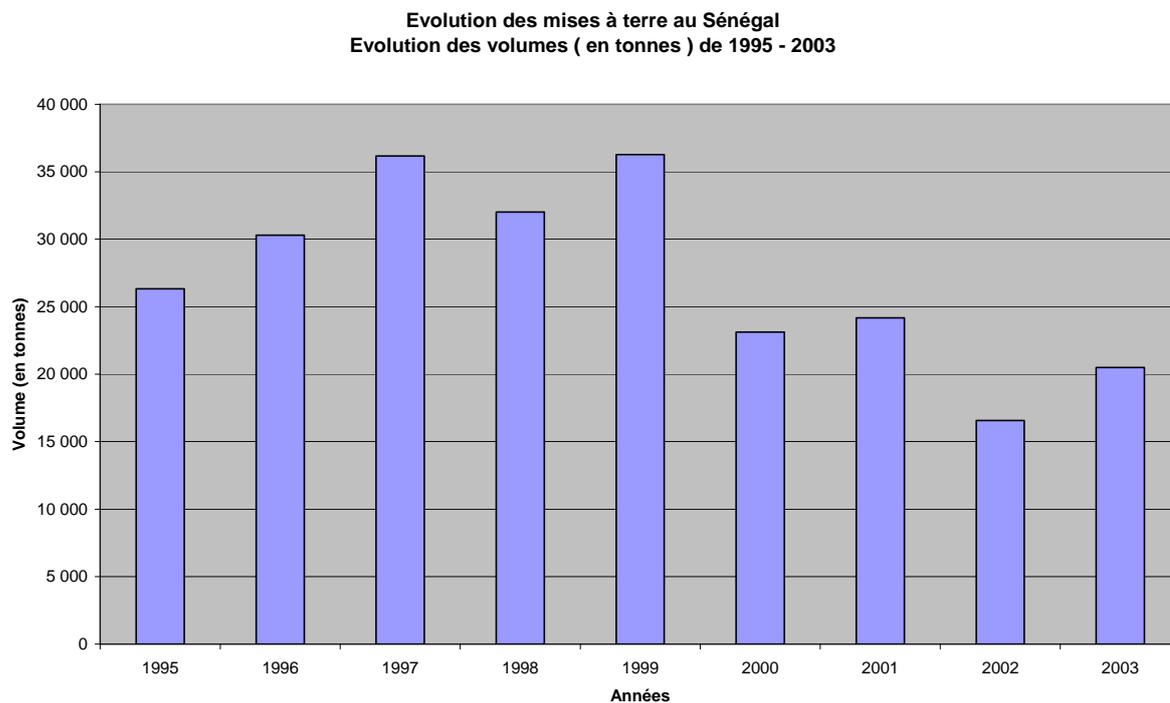
Les mises à terre de poisson réalisées par la pêche artisanale se stabilisent autour de trois cent mille tonnes (300.000 tonnes) sur la période 1995 – 2003. Elles se consolident même avec une production record de trois cent quatre vingt cinq mille tonnes (385.000 tonnes) en 2003.

(cf. tableau et graphique A)

Tableau A : Pêche artisanale au Sénégal
Evolution des mises à terre 1995-2003

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Volume (tonnes)	266346	327894	359929	325149	313637	338209	332360	311537	385776
Valeur (F CFA)	43401320	44057398	50955008	60339192	55829770	54345370	59455860	74122302	82459295

Graphique A : Evolution de la pêche artisanale au Sénégal - 1995-2003



La pêche artisanale assure 70% des mises à terre totales soit près de **trois cent cinquante mille tonnes (350 000 T)**. Quatre vingt dix pour cent (90%) des mises à terre artisanales sont destinées à la consommation humaine sous les formes suivantes :

- **60% à l'état frais**
- **05% à l'état de produits congelés**
- **10% transformés en produits en conserve**
- **25% traités par fumage, fermentation, salage, séchage, etc.**

En moyenne, 70 à 80% des mises à terre artisanales sont constituées de sardinelles, soit plus de **200 000 tonnes** par an ainsi réparties :

- 30% Sardinelle Ronde (*sardinella aurita*) ou yaboy Meureug en ouolof
- 60 % Sardinelle plate (*sardinella Maderensis*) – yaboy tass en ouolof
- 10% Sardinelle Ethmalose (*sardinella leata*) ou cobo obo en ouolof

1.3.2 Evolution des mises à terre au niveau de la région de Saint-Louis

En 2004, la contribution de la pêche sur l'économie régionale est estimée à 5,2 milliards FCFA. Cette valeur commerciale correspond à 53.787 tonnes de poisson mises à terre à Saint-Louis.

La pêche maritime dans la région de Saint-Louis avec 50 mille tonnes débarquées en 2004 contribue à l'autosuffisance alimentaire et demeure prépondérante avec une part dans le produit local brut estimée à plus de dix milliards de francs CFA. **(cf. tableau B1, B2 et graphique correspondant)**

La pêche continentale a sensiblement régressé du fait de la combinaison de facteurs relatifs au long cycle de sécheresse à partir des années 70 d'une part, la réalisation des barrages à Maka Diama et à Manantali, d'autre part. En zone exceptionnelle fluviomaritime se pratique la pêche à la crevette et aux tilapies.

Il est de notoriété publique que la filière pêche est marquée par une très faible valorisation des produits, engendrant ainsi un manque à gagner important pour l'économie régionale. Quatre vingt à quatre vingt dix pour cent (80% à 90%) des mises à terre font l'objet d'une distribution en frais appelée communément mareyage. Le reste, soit environ 15% est destiné à la transformation locale **(cf. tableau B1 et B2 et graphique B)**

1.4 La transformation de poissons au Sénégal

La production nationale artisanale de poisson transformé est caractérisée par une grande diversité dans la gamme des produits. Parmi les principales productions, on pourrait citer : le Khéthiakh, le Sali, le Guédj et le Tambadian.

Les qualités de poissons transformés au Sénégal produites sont relativement stables.

Elles tournent autour de **35 000 tonnes nettes** dont 80% de sardinelles soit près de **28 000 tonnes** par an. Cela représente en poids brut quelque **90 000 tonnes** de matières premières dont **6000 tonnes** d'approvisionnement nettes réalisées par les transformatrices à Saint-Louis, correspondant à une production de 2000 tonnes nettes.

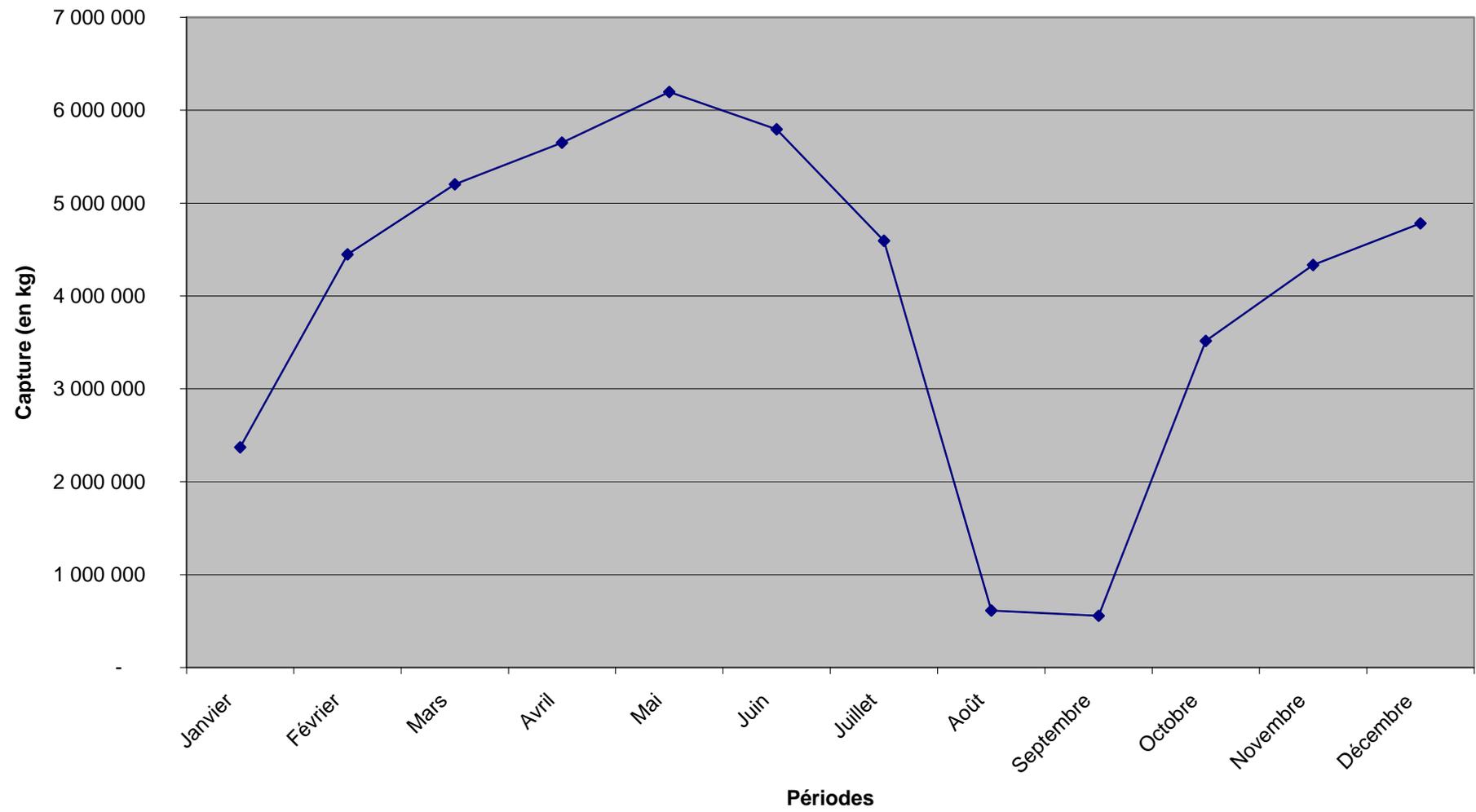
**Tableau B1 : Evolution des principales mises à terre de poissons dans la région de Saint Louis
1995 à 2004 (en tonnes)**

Espèces	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Sardinelle	19 840,5	30 131	258 397		23 426,55	20144,57	19808,7	22218,6	20031,37	39295578
Ethmalose	874	752	16 462		175,05	1350,75	446,30	90,90	48,63	4 502 238
Thon	25	54	1 561		167,77	64,40	62,70	106,1	102,73	971 245
Chinchard	128,5	285	2 635		207,28	105,75	172,30	851,1	1372,34	425150
Pelon	85,5	69	1 445		94,28	294,80	346,70	128,20	59,78	279 195
Requin	1 288	1 192,5	-			2 283,80	1 325,60	405,1	456,78	1 234 490
Mulet	247	116	2 772		150,66	1 954,10	212,40	475,00	551,92	241 520
Raie guitare (Toumboulane)			-							535 335
Fausse merou	691	419,5	1 762		607,95	528,12	391,40	48,50	30,34	110 428
Merou gris	51	8,5	158		0,40			0,6	8,22	29 160
Mérou de Gorée	196,5	51,5	887		40,78	33,80	44,70	1,90	2,89	1 395
Machoiron	733,5	229	3 184		636,95	307,02	724,70	134,20	142,61	429 705
Total	24 180,5	33 308,0	289 262,7		25 507,67	27 067,11	23 535,50	24 460,20	22 807,61	48 055 439,00

Tableau B2 : Répartition mensuelle des captures de poissons à Saint Louis en 2004

Espèces	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Sardinelle	2 095 885	4 220 750	4 807 875	5 308 335	5 857 715	5 384 558	4 235 970	168 500	162 110	3 081 200	3 957 470	15 210	39 295 578
Ethmalose	210	308	410	275	310	520	670	31 000	24 275	27 240	18 710	4 398 310	4 502 238
Thon	42 750	25 470	192 895	82 510	75 000	48 325	10 250	124 000	98 975	97 870	85 250	87 950	971 245
Chinchard	28 190	37 260	40 990	48 030	66 280	63 570	78 390	2 290	1 950	22 610	17 660	17 930	425 150
Pelon	12 450	13 975	16 525	42 750	53 450	52 825	62 750	4 200	3 200	5 410	6 420	5 240	279 195
Requin	97 435	73 240	60 800	75 240	46 030	124 070	87 675	157 150	151 375	137 560	112 565	111 350	1 234 490
Mulet	28 640	34 410	42 610	43 750	41 810	22 500	11 210	750	680	840	1 795	12 525	241 520
Raie guitare (Toumboulane)	41 860	25 450	21 215	20 950	18 510	45 890	40 750	75 430	65 980	63 870	58 750	56 680	535 335
Fausse morue	7 899	7 025	7 215	7 450	7 399	7 450	8 340	11 410	13 240	12 975	10 750	9 275	110 428
Mérou gris	3 900	3 250	3 310	3 510	3 150	3 005	3 275	750	1 440	1 510	1 075	985	29 160
Mérou de Gorée								125	120	95	980	75	1 395
Machoiron	9 875	7 250	8 425	17 240	27 350	42 585	54 675	36 900	32 400	65 525	62 225	65 255	429 705
Total	2 369 094	4 448 388	5 202 270	5 650 040	6 197 004	5 795 298	4 593 955	612 505	555 745	3 516 705	4 333 650	4 780 785	

Graphique B : Répartition mensuelle des captures de poissons à Saint-Louis en 2004



Il ressort des tableaux B1 et B2 que les espèces de poissons les plus abondantes et utilisées pour la transformation sont: la Sardinelle, l’Ethmalose et le Requin. Elles présentent respectivement 82,5%, 9,45% et 2,59% des captures totales de l’année 2004 à Saint-Louis. Sur 47630,289 tonnes de poissons mis à terre, on dénombre 39295,578 tonnes de sardinelle, 1234,490 tonnes de requin. Ce qui fait presque 95% de l’ensemble des captures

Malgré les efforts de sensibilisation et d’équipement déployés par l’administration publique, les pertes post capture demeurent abondantes surtout pour l’espèce sardinelle qui culmine avec des mises à terre dépassant cinq mille tonnes mensuelles. C’est ce qui explique l’importance du produit Kéthiakh, qui est obtenu à partir de la sardinelle.

Résultats de la transformation de poissons à Saint Louis

Dans la même période, la transformation de poisson est chiffrée à quelques :

- 3953 tonnes Khetiakh
- 352 tonnes Tambadiang
- 678 tonnes Yet
- 556 tonnes Guedj
- 759 tonnes Salé-séchés

L’impact de l’activité de transformation dans l’économie régionale sera d’autant plus significatif si :

- l’aménagement adéquat des sites de production était réalisé
- et les pertes post capture réduites

II - La Demande de poissons transformés

2-1 La demande locale

1- Les principales caractéristiques du marché sénégalais de poissons transformés sont une certaine saisonnalité de l'offre de produit. En effet durant les mois de février, mars, novembre la production nationale permet une disponibilité souvent limitée de certains produits tel que le salé séché, qui est un produit à haute valeur ajoutée.

En dehors de cette période, la demande de consommation de plusieurs produits transformés est satisfaite.

En effet, ce sont le Kéthiakh, le Salé et le Guedji souffre d'une relative saisonnalité dans leur disponibilité. En ce qui concerne le Kéthiakh, une certaine contraction de l'offre est signalée durant les mois de mai, août, septembre et octobre. La production nationale de salé séché qui est un produit à haute valeur ajoutée ne permet qu'une consommation limitée durant les mois de février, mars, novembre et décembre. Pour ce qui est du Guedji, il y'a une période de six mois qui peut correspondre à une tension sur les marchés du fait d'une production insuffisante, les mois en question sont juin, juillet, août, septembre, octobre et novembre.

En dehors de ces périodes précédemment citées, la demande de consommation de plusieurs produits transformés est satisfaite.

2- Les fluctuations de prix en fonction de la disponibilité des produits.

3- Les écarts de niveaux de consommation des régions et des catégories sociale.

LA CONSOMMATION SENEGALAISE DE POISSONS TRANSFORMES

La consommation sénégalaise de poissons transformés varie en fonction des fluctuations saisonnières de la pêche.

L'offre est favorable pendant les périodes comprise entre les mois de décembre, mai, juin, juillet, novembre, où d'importantes quantités de produits sont livrés à des prix d'un niveau relativement bas.

Le tableau C1 indique les volumes de poissons transformés distribués et consommés au Sénégal, toutes sources de production confondues, à partir de 1995. En 2003 le volume de la distribution est estimé à 20.496 tonnes permettant de constater les grandes zones de consommation de poissons transformés au Sénégal à savoir :

- Dakar avec 5230 tonnes
- Kaolack avec 4126 tonnes
- Thiès avec 2839 tonnes
- Diourbel avec 2340 tonnes
- Kolda avec 1941 tonnes
- Louga avec 1344 tonnes
- Tambacounda avec 1087 tonnes

La structure de la consommation de poissons transformés se présente comme suit en 2003 selon l'ordre d'importance des produits :

- Kéthiakh : 26.769 tonnes
- Tambadiang : 3.251 tonnes
- Guedj : 3.226 tonnes
- Salé séché : 2.640 tonnes

Le tableau C2 dessine l'évolution de la distribution de poissons transformés selon la nature du produit de 1999 à 2003.

Ces informations recueillis tant sur la distribution spatiale de poissons transformés qu'en Sénégal (régions consommatrices) que sur la nature des produits consommés doivent guider ou orienter les plans marketing du GIE BOKK XALAAT dans les années à venir.

Tableau C1

Distribution des poissons transformés au Sénégal
Evolution des volumes (en tonnes) de 1995 - 2003

Localités/Années	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Dakar	2 627	6 543	5 898	6 460	5 898	7 779	7 632	5 423	5 230
Thiès	2 415	2 783	2 730	1 870	2 730	2 611	2 703	2 387	2 839
Saint-louis	2 188	1 581	1 508	1 212	1 509	1 245	1 244	729	654
Ziguinchor	428	344	197	447	297	281	292	325	412
Fatick	977	861	1 178	723	1 178	657	557	338	523
Kaolack	4 617	4 772	5 597	4 399	5 597	5 421	5 814	2 730	4 126
Louga	1 126	405	1 091	1 037	1 091	711	930	845	1 344
Diourbel	2 155	2 650	2 528	1 495	2 528	1 762	2 090	1 509	2 340
Tambacounda	1 127	1 110	1 529	1 201	1 529	1 266	1 541	828	1 087
Kolda	1 375	1 638	1 479	1 295	1 476	1 392	1 364	1 459	1 941
Autres	6 471	7 573	12 311	9 615	12 311				
Stocks	827	37	117	2 257	117				
Total	26 333	30 297	36 163	32 011	36 261	23 125	24 167	16 573	20 496

Graphique C1

**Distribution des poissons transformés au Sénégal
Evolution des volumes (en tonnes) de 1995 - 2003**

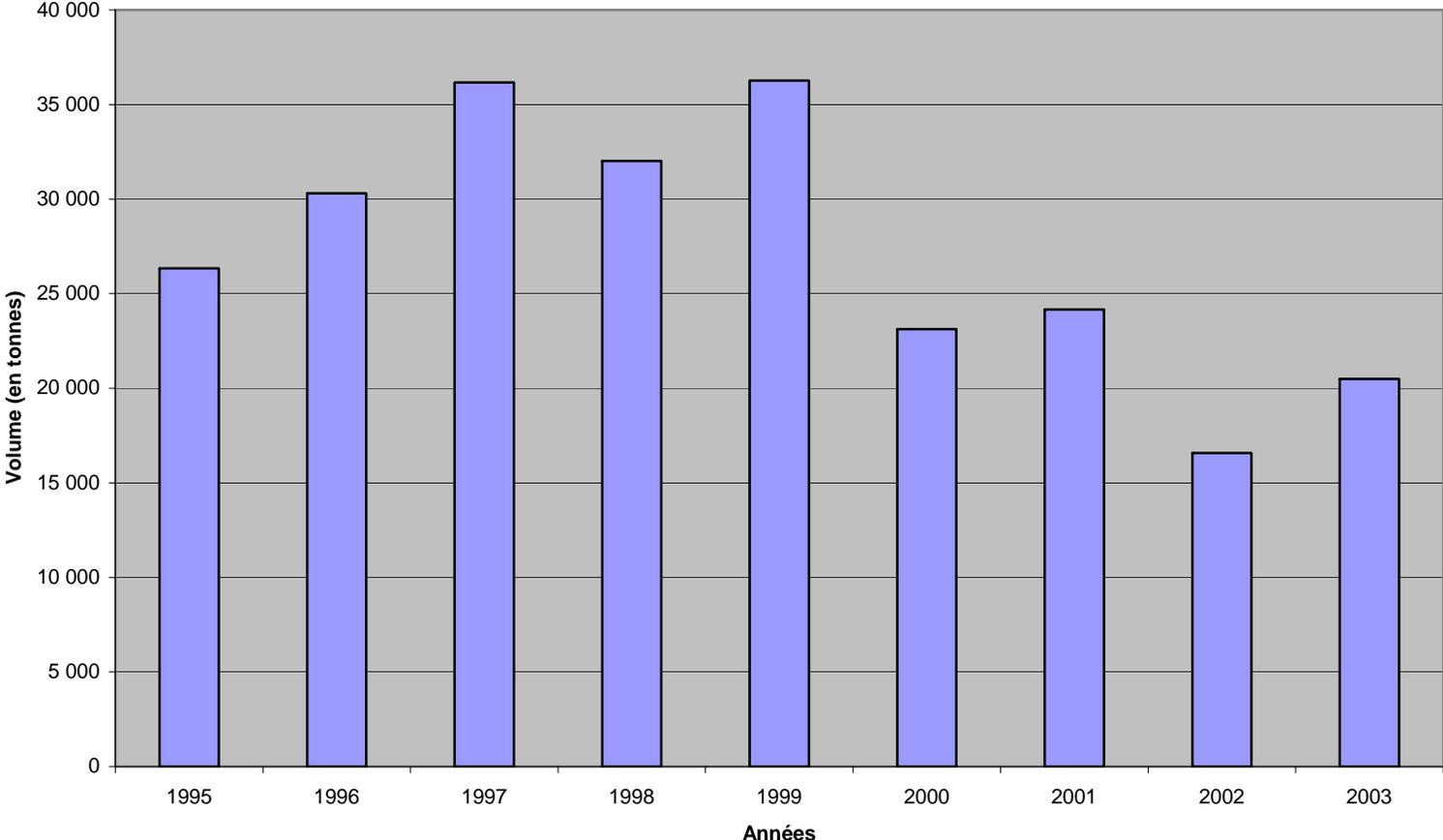


Tableau C2

Distribution des produits transformés au Sénégal
selon la nature du produit (Tonnes)

Années /Produits	Guedji	Tambadiang	Kéthiakh	Salé séché
1999	3393,58	3436,73	20911,67	3761,45
2000	3973,24	3275,3	22501,98	3641,39
2001	1437,86	188,88		1167,01
2002	405	2705	16607	2849
2003	3226,98	3251,62	26769,04	2640,87
Total	12436,66	12857,53	86789,69	14059,72

Source DOPM

Graphique C2

Distribution des produits transformés au Sénégal
selon la nature du produit (en tonne)

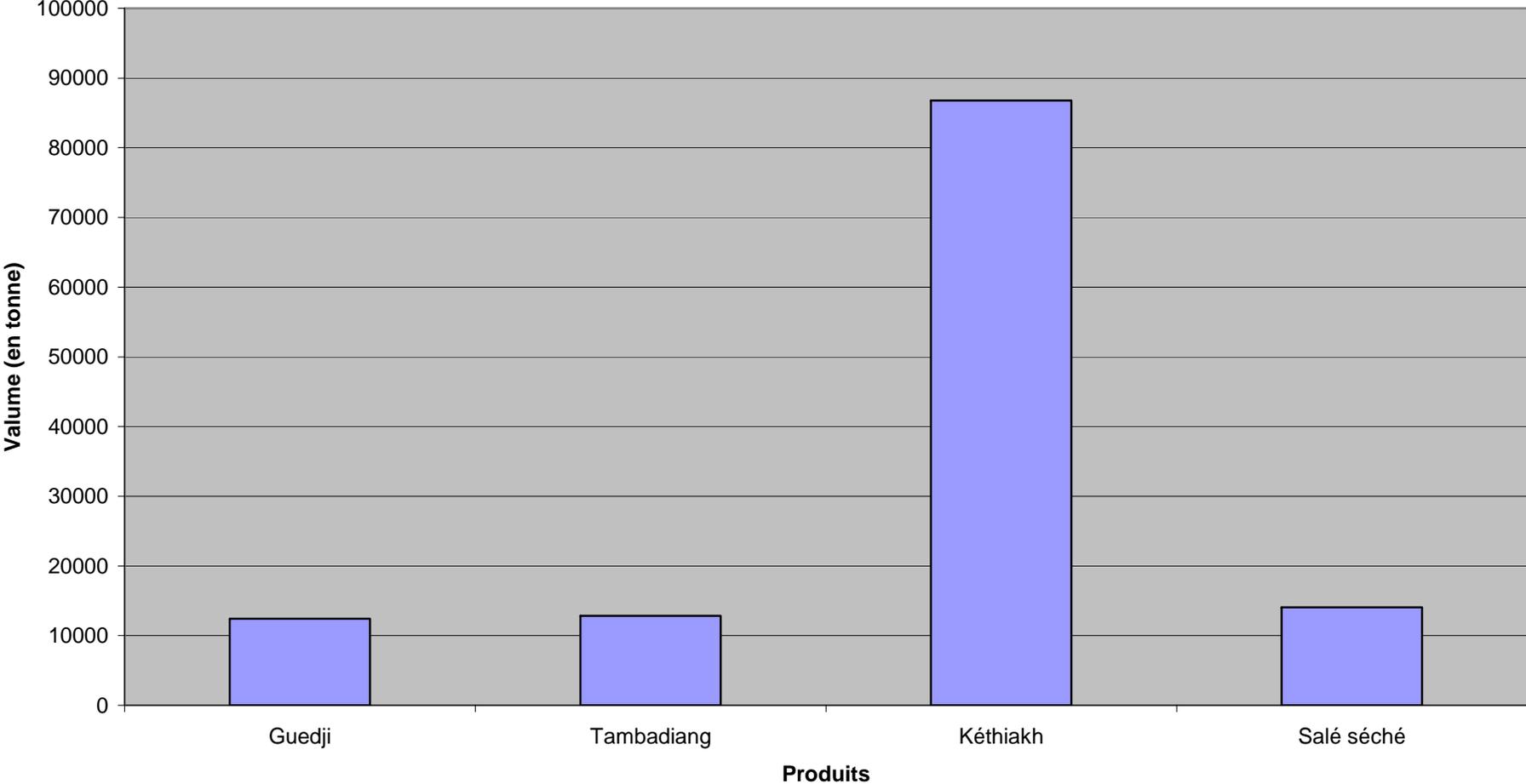
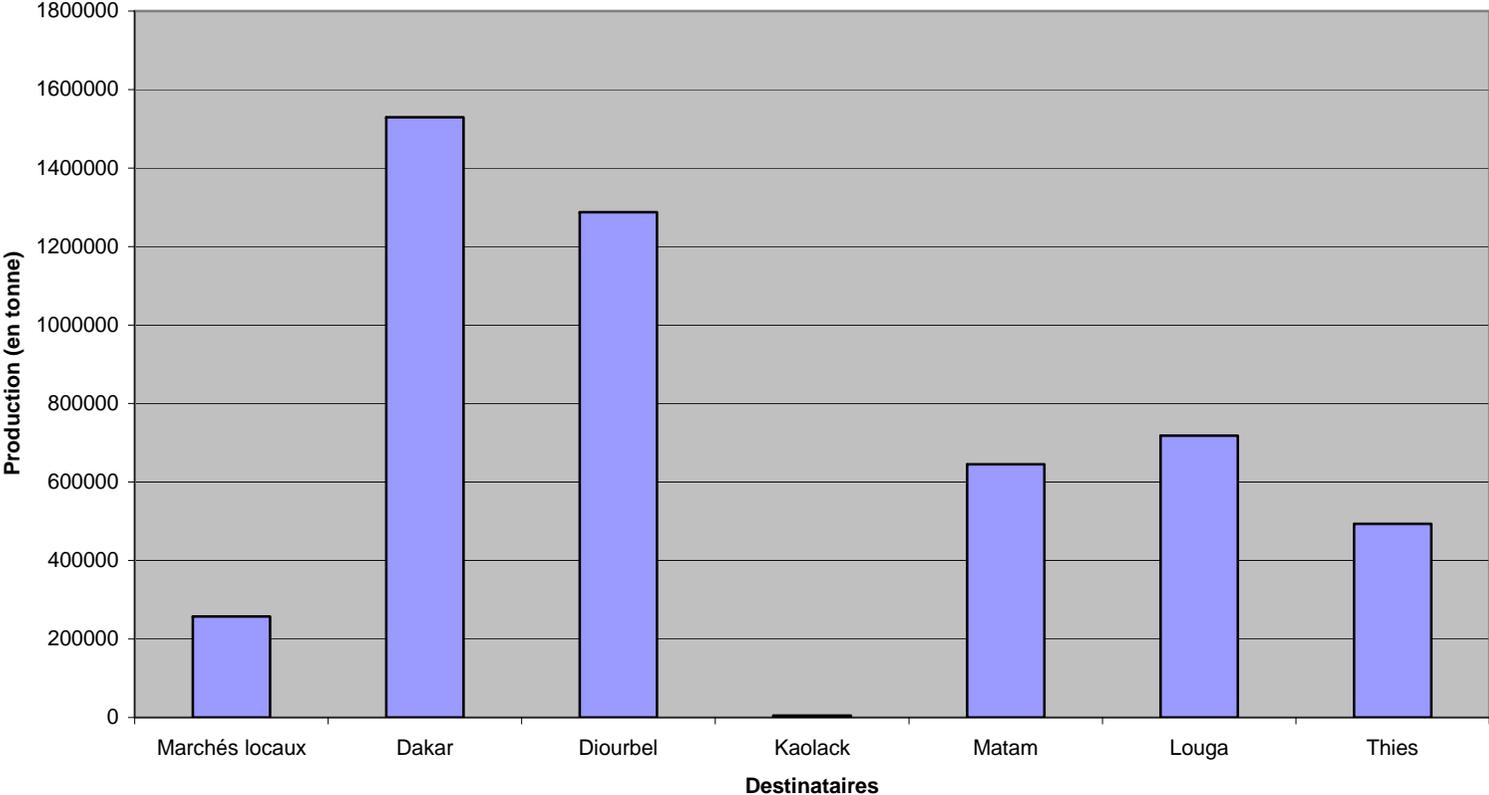


Tableau C3
Distribution des produits transformés à Saint Louis en 2004
(En kilogrammes)

Destinataire	Guedji	Kéthiakh	Tambadiang	Méthora	Salé séché	Pagne	Yet Toufa	Ailerons	Total
Marchés locaux	11487,54	223136,29	22437,75				391,26		257452,84
Régions approvisionnées									0
Dakar	24849,28	774870,48	64902,8		662052		831,56	1835	1529341,12
Diourbel	32236,08	1152837,53	101240,03				1032,96		1287346,6
Fatick									0
Kaolack	204,74	4488,44	200,4				8,96		4902,54
Matam	23602,2	569162,019	51268,65				935,1		644967,969
Louga	22377,82	642443,32	52685,96				663,6		718170,7
Kolda									0
Tambacounda									0
Thiès	13923,34	442038,99	36602,41				497,58		493062,32
Ziguinchor									0
Pays étrangers									0
Mali									0
Guinée									0
Gambie									0
Burkina Faso									0
Total	128681	3808977,07	329338	0	662052	0	4361,02	1835	

Graphique C3

Distribution des produits transformés à Saint Louis en 2004



Tableaux C4:

Bilan du Sénégal pour le poisson transformé

Années	Consommation locale (en T)	Exportation (en T) (Toutes régions confondues)	Production Nationale (en T)	Consommation apparente per capita (en KG)
1999	30 106,60	5 021,40	35 125,00	3,50
2000	32 454,65	4 402,35	36 857,00	3,66
2001	32 644,80	6 441,20	39 086,00	3,58
2002	22 330,34	6 044,66	28 375,00	2,38
2003	21 495,00	1 811,50	39 610,00	2,22
Total	139 031,39	40 024,61	179 053,00	
Moyenne sur une période de 5 ans	27 806,28	8 004,92	35 810,60	3kg/an

L'analyse du tableau C4 nous permet de constater que la production nationale de produits transformés est d'environ de 35.610,6 tonnes en moyenne sur une période de 5 ans. Toutefois ce sont les années 2003 et 2001 qui accusent les productions les plus importantes. Elles sont respectueusement de 39.610 tonnes et 39.086 tonnes. L'année 2003 est celle où les sénégalais ont consommé le moins de poissons transformés soit 21.495 tonnes mais exporté le plus soit 18.115 tonnes. Ce saut quantitatif des exportations en 2003 s'explique dans certaine mesure par l'importante exportation de Kéthiakh chiffrée à 17.700 tonnes.

Avec l'augmentation de la population et la quasi stagnation de la production, la consommation apparente per capita a tendance à baisser. De 3,5kg/an per capita en 1999, la consommation tend à diminuer pour se stabiliser aux environ de 2 kg au per capita depuis 2002.

2.2 Le marché africain

Les exportations vers le marché africain recèlent d'importantes capacités d'absorption au sein des pays enclavés tels que le Burkina Faso, le Niger, le Mali, voire d'autres pays où le déficit de poissons est très sensible (Congo, RDC, Ghana). Avant 2003, elles n'avaient jamais franchi le seuil de 10.000 tonnes, reflétant ainsi la faible capacité d'offre à l'exportation au regard du potentiel de production halieutique au Sénégal.

Le record de 17.700 tonnes exportées en 2003 reflète une nouvelle dynamique singulièrement pour le Kéthiakh (sardinelle braisée salée séchée) qui représente 81,2 % des exportations

totales de l'année considérée. Cette année a vu une explosion des ventes en destination du Burkina Faso avec 7.554 tonnes, ainsi que vers la République de Guinée avec 5.200 tonnes, la Guinée Bissau avec 1.329 tonnes, le Mali et la Gambie pointés respectivement sur 1.146 tonnes et 325 tonnes.

Si on ajoute à cette performance du Kéthiakh, le volume des ventes export de salé séché (1586 tonnes) et Tambadiang (1160 tonnes), ces trois principaux produits vedettes couvrent 96,6 % des exportations en 2003.

L'exportation de poissons transformés par le GIE BOKK XALAAAT sera subordonnée à l'amélioration de la qualité des productions conformément aux critères de traçabilité en vigueur au sein de chaque marché africain ciblé.

Les tableaux D1 et D2, ainsi que les graphiques correspondant ci-après en donnent une illustration précise.

Tableau D1

Principales exportations de poissons transformées vers l'Afrique
Evolution des volumes (en tonne) 1995 - 2003

Destinations / années	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Burkina Faso		11		10	111			2 130	7 554
Cameroun		580		300	199	90	620	240	44
Congo		2 752	3 207	3 129	1 552	2 417	2 146	2 101	42
Côte D'ivoire		234	1 050	621	21	27	75		54
Gabon		16	15	4	1	66			
Ghana		865	818	1 199	2 655	799	1 183	809	1 083
Togo		535	614	62	28	124	226	18	895
Zaire RDC		43	289		8	13	5		
Mali		81	76						1 146
Benin			1 211	264	264	231	92	154	92
Guinée Bissau									1 329
Gambie									325
Guinée Conakry									5 200
Total	8 500	5 117	7 280	5 589	4 839	3 767	4 347	5 452	17 764

Graphique D1

**Principales exportations de poissons transformées vers l'Afrique
Evolution des volumes (en tonne) 1995 - 2003**

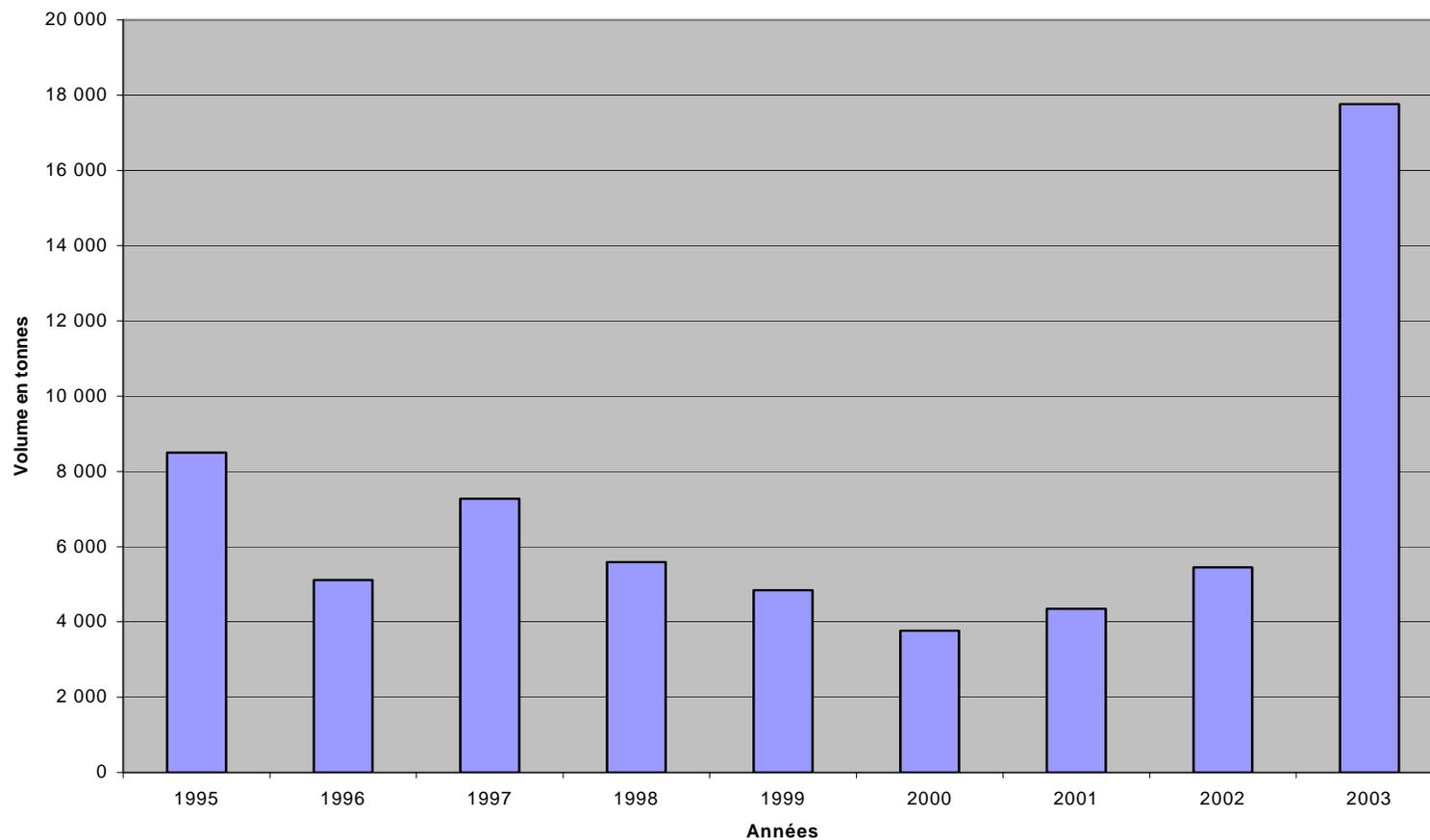


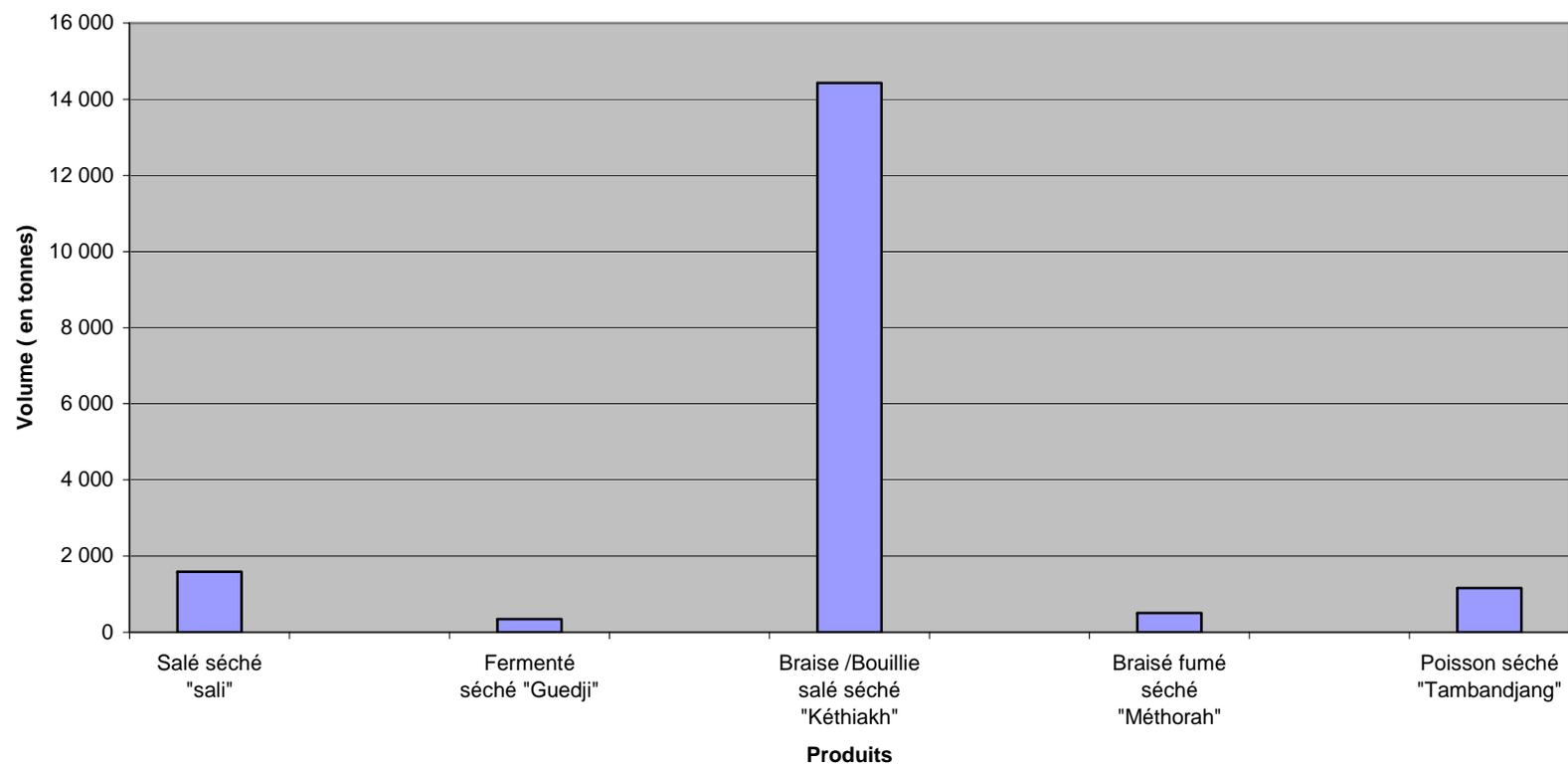
Tableau D2

**Structure des principales exportations de poissons transformés 2003
(Volume en tonne - Valeur en x 1000 FCFA)**

Destinations	Salé séché "sali"		Fermenté séché "Guedji"		Braise /Bouillie salé séché "Kéthiakh"		Braisé fumé séché "Méthorah"		Poisson séché "Tambadiang"	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Burkina Faso					7 544	2 263 215	10	6 350		
Guinée Conakry	31	21 285			4 734	1 420 215	433	281 183		
Guinée Bissau			5	4 622	1 273	18 020	16	10 530	20	7 353
Ghana	1 013	698 508							69	26 195
Togo	22	15 055	1,5	1 458	35	10 530			834	315 234
Mali	272	265 298	273	265 298					14,5	5 421
Gambie	127	87 173	59	57 397	3,5	1 040	43	28 052	85	32 010
Côte d'Ivoire	48	3 307	5	5 054	837	251 063	2	1 284	32	12 020
Cameroun	12,6	8 681							31,5	11 907
Congo	42	29 000								
Bénin	18,27	12 585					0,6	379	73,5	27 783
Total	1 586		344		14 427		505		1 160	

Graphique D2

**Structure des principales exportations de poissons transformés 2003
selon le volume et la valeur du produit**



2-3 La demande Européenne

L'accès des produits alimentaires est fourni aux normes européennes devenues très strictes et beaucoup trop contraignantes pour les exportateurs Africains notamment.

Le poisson transformé n'échappe pas à ces barrières techniques auxquelles s'ajoutent des administratives relatives à l'agrément des procédures administratives relatives à l'agrément des sociétés habilitées à exporter au regard de la certification ISO (9002-9001-9000).

Pour toutes ces raisons le marché européen bien que porteur pour le poisson salé séché du fait des Africain et Asiatique de la diaspora n'est pas approvisionné conséquemment par le sud malgré de nombreuses initiatives d'exportateurs privés.

A cet égard nous pensons que le GIE BOKK XALAAT doit s'appliquer à consolider sa part au sein du marché domestique et partant s'introduire patiemment dans le marché Africain de la sous région UEMOA au premier rang desquels se placent les pays voisins du Sénégal (Guinée Conakry – Guinée Bissau – Gambie)

Quand les conditions techniques l'autoriseront, le Gie à plus ou moins long terme, explorera les possibilités qu'offre les marchés respectifs de la France et de l'Espagne très porteurs pour le poisson fumé et le poisson fermenté séché.

III – L'OFFRE

3.1 L'offre nationale

La transformation de poisson est géographiquement éclatée au Sénégal. Elle se pratique tout au long du littoral maritime avec sept cent kilomètres de côtes poissonneuses.

Les produits transformés portent essentiellement sur les espèces de poissons pélagiques capturés par la pêche artisanale dans la zone de 200 milles nautique (environ 25 Km de la côte). Le volume global transformé est de 35.000 tonnes en 2003.

3.1.1 Evolution de l'offre de 1995 à 2003

Les résultats généraux des produits de la transformation au Sénégal s'articulent en moyenne autour de trente cinq mille tonnes (35.000 tonnes) sur la période considérée (1995 – 2003). L'année 2003 enregistre un pic de production voisin de quarante mille tonnes, corrélativement avec le niveau de record des mises à terre dans la même période.

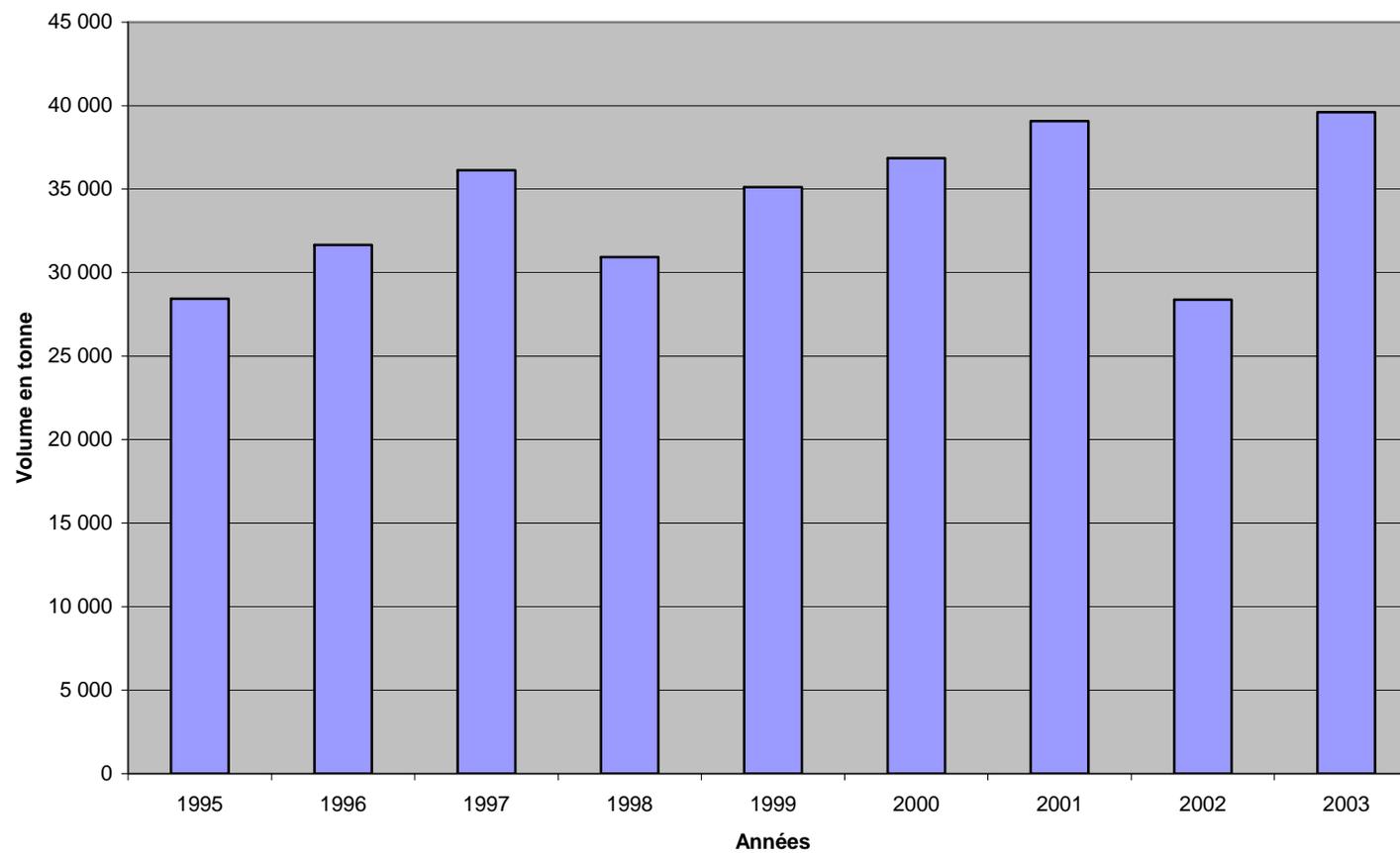
Le tableau E donne l'évolution de la transformation sur tout le territoire national. Elle est illustrée par le graphique E ci après :

Tableau E : Evolution de la production 1995 - 2003

Années	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Volume en tonne	28 430	31 657	36 129	30 930	35 128	36 857	39 086	28 375	39 610
Valeur (x1000 FCFA)	5 686 000	6 331 400	7 764 293	6 650 000	7 728 160	8 890 000	7 235 625	7 235 625	10 240 360

Graphique E

**Résultats généraux des produits de la transformation
Evolution de la production 1995 - 2003**



3.1.2 Structure de l'offre

On observe une production homogène dans la transformation de poisson au Sénégal, de la région sud en Casamance jusqu'à la grande côte nord vers Saint-Louis en passant par la petite côte où le port de Mbour et surtout celui de Joal-Fadiouth sont très actifs en cette activité là.

L'offre nationale de produits transformés est assurée par 6631 transformateurs dont 5971 transformatrices.

A Saint-Louis, nombre 419 dont environ 250 membres de BOKK XALAAAT.

L'offre globale comprend d'une part la production destinée au marché domestique contrôlé par des distributeurs locaux, d'autre part la production destinée à l'exportation.

Cette dernière est réalisée selon l'une des formules suivantes.

- la sous traitance directe dont le donneur d'ordre est régulièrement établi au Sénégal et dispose d'une carte professionnelle délivrée par l'autorité ministérielle compétente (Ministère de l'Economie Maritime) ;
- La sous- traitance indirecte dont le donneur d'ordre est un nom résident qui séjourne opportunément au Sénégal le temps de faire exécuter sa commande, payée généralement cash, avant d'embarquer la marchandise vers le pays de destination (Ghana, Congo, côte d'ivoire etc....) ;
- La transformation directe par des transformateurs de la sous région établis au sein des différents sites recensés au Sénégal pour y transformer les quantités de produits ciblés en vue de l'exportation vers leur pays d'origine par leurs soins propres (Burkinabé, malien, Ghanéen, Nigérien, togolais etc..) ;
- L'exportation directe par des professionnels sénégalais qui contrôlent des structures de transformation de poissons (GIE, Associations professionnelles, sociétés privées) à vocation exportatrice notamment.

L'offre de poissons transformés est structurée en conformité avec la demande et comprend principalement les produits suivants :

- Kéthiakh
- Guedj
- Tambadiang
- Sali
- Métorah

Elle comprend en outre les transformations de Yet (ambium-ambium) et Toufa (escargot de mer) dont la production globale annuelle avoisine 1000 tonnes. Les transformations d’huître et de Pagne (moules bouillis séchée) ou encore celle des ailerons de requin sont pointés pour des volumes minimes.

3.1.3 L’offre africaine

En 2003, 10 Pays africains ont déclaré avoir exporté des produits transformés.

Il s’agit du Sénégal :	8626 T
Niger	4857 vers le Nigeria
Côte d’Ivoire	305
Ghana	206
Guinée Conakry	116
Mali	25
Congo	22
Nigeria	4
Bénin	3
Guinée Bissau	1

En Afrique de l’ouest, c’est le Niger qui est le premier fournisseur du Nigeria. Il lui a fournit toute sa production exportée soit 4857 tonnes. Proximité obligée.

Pour ce qui concerne la Côte d’Ivoire et le Ghana on peut considérer qu’il s’agit d’opérations de réexportation, car ces pays ne sont pas des exportateurs nets comme le sénégal.

Par contre l’Afrique du sud avère être un concurrent redoutable pour les marchés des pays de l’Afrique centrale comme les 2 Congo. Elle a exporté en 2003 1723 T avec respectivement 1566 T en RDC et 157 T au Congo Brazzaville.

3-1-4 L’offre européenne

Elle est représentée par 14 pays.

Ces pays pris ensemble, ont exporté 6605 tonnes de transformés en Afrique et essentiellement au Nigeria, au Congo et en RDC.

Les 3 premiers exportateurs européens sont en termes de volume :

- 1) La Norvège avec 2655 T

- 2) L'Islande avec 1952 T
- 3) Le Royaume Uni avec 1333 T

Le Nigeria avec 4367 tonnes prend la première place des pays africains importateurs suivi de la RDC avec en total de 1128 tonnes devant le Congo avec 815 tonnes.

3-1-5 L'offre asiatique

Elle se résume à 808 tonnes exclusivement destinées au Nigeria.

La Chine avec 389 tonnes suivie de Taïwain avec 226 tonnes et l'Indonésie constituent les principaux partenaires de ce pays pour ce qui concerne les produits transformés.

3-1-6 L'offre américaine

Les offreurs du continent américain se résument essentiellement à trois éléments à savoir les Etats-Unis d'Amérique, le Canada et le Mexique. Les 3 pays pris ensemble ont exporté 8757 tonnes de produits dans deux pays exclusivement notamment au Nigeria qui a reçu la totalité.

3.1.7 L'offre dans la région de Saint-Louis

La transformation de poissons à Saint-Louis est intimement liée aux disponibilités de la ressource halieutique maritime et fluviale.

3.1.7.1 Production de Poisson frais

Les statistiques des mises à terre annuelles comme mensuelles nous renseignent sur la quasi permanence des captures selon l'ordre d'importance suivante :

- **Sardinelles** entre 2.000 tonnes et 5.000 tonnes de production mensuelle excepté les mois d'Août, Septembre et surtout décembre où la production chute autour de 15 tonnes.
- **Ethmalose** dont la production compense largement le déficit de sardinelles en Décembre (4.500 tonnes en 2004)
- **Requin** occupe la troisième position avec une production variant entre 45.000 tonnes et 160.000 tonnes mensuelles
- **Thon** avec une production variant entre 25.000 tonnes et 190.000 tonnes mensuel compte parmi les principales transformations ciblées.

- **Raies** dont la production mensuelle varie entre 18.000 tonnes et 75.000 tonnes durant l'année.

3.1.7.2 Production de Poissons transformés

Les informations disponibles portent sur les cinq dernières années (2000 à 2004) recueillies auprès du service régional des pêches à Saint –Louis. Il ressort de ces statistiques que le niveau de la production transformée à Saint Louis s'est stabilisée autour de 2.000 tonnes annuelles entre 2000 et 2003, pour atteindre plus du double, soit 5.084 tonnes en 2004.

Nous rappelons que 2004 est une année exceptionnelle où le record de production de sardinelle (40.000 tonnes) à Saint-Louis induit le doublement du volume de poissons transformés.

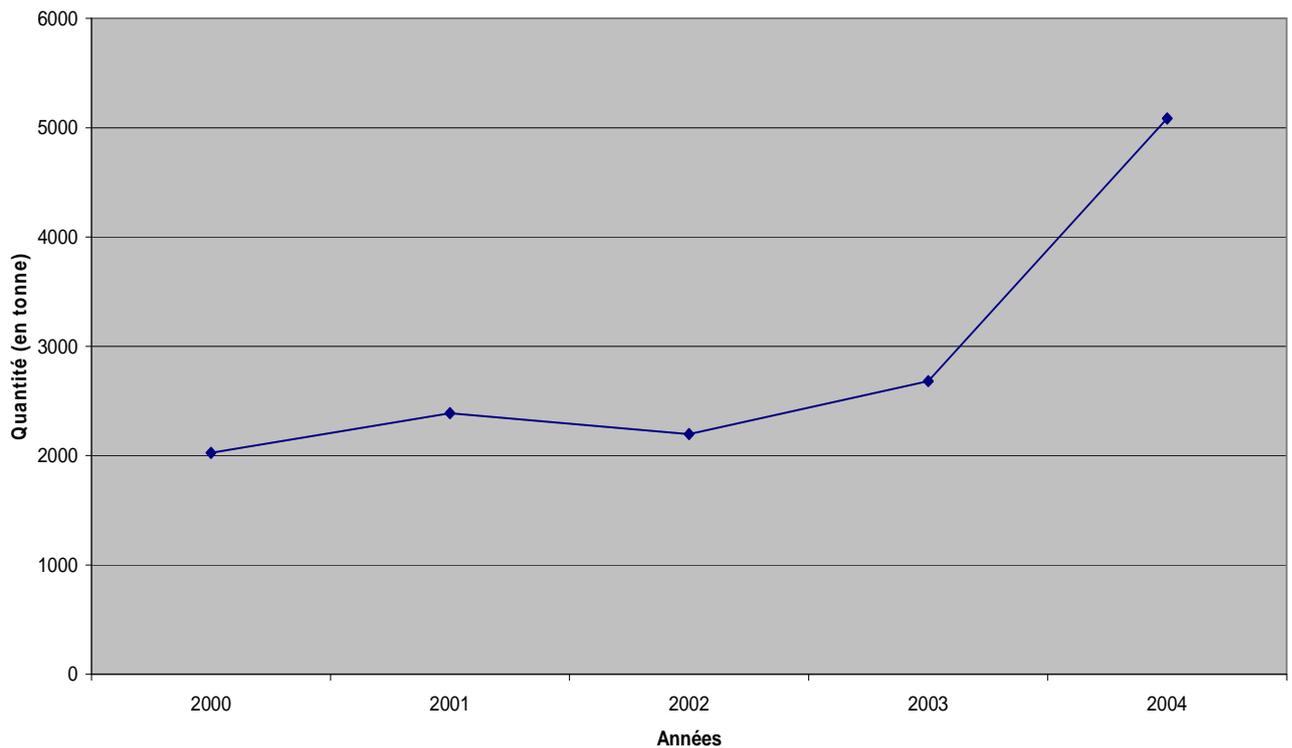
Le tableau G1 et le graphique G1 ci-après dessinent l'évolution de la transformation à Saint-Louis.

**Tableau G1 : Principales transformations de poissons
à Saint Louis (2000 à 2004)**

Produits/ an	2000	2001	2002	2003	2004
Guedj	159,93	245,92	118,6	164,73	132,410
Tambadiang	283,9	514	529,9	477,46	332,449
Kéthiakh	571,57	568,15	984,5	1462,28	3953,071
Metorah	0	0	0	0	0
Yet	5,08	6,32	4,8	5,24	4,444
Toufa	0	0	0	0	0
Yokhos	0	0	0	0	0
Salé séché	992,46	1023	554	562,78	662,052
Pagne	0	0	0	0	0
Aileron	10,95	30,89	5,2	8,99	0
Crevette	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0
Total	2023,89	2388,28	2197	2681,48	5084,426

Graphique G1 : Evolution de la transformation des poissons à Saint-Louis de 2000 à 2004

Evolution de la transformation des poissons à Saint-Louis de 2000 à 2004



3.1.7.3 Principaux acteurs de la filière

Sur 6631 transformateurs de poissons recensés au sein de 77 sites, la grande côte couvrant aussi le centre de Saint-Louis en compte 1333 soit 20% de l'effectif global.

Avec ses 419 transformateurs, Guet Ndar représente 6,3% de l'effectif global et 31,4% de l'effectif régional composé de principaux SITES 0 SAVOIR Saint6Louis, Liompoul, Fass Boye, Mboro, Kayar.

Les tableaux F1 et F2 donnent les résultats du recensement des transformateurs mise en œuvre en 2003.

Le tableau F indique le nombre t de site de transformation au Sénégal, ainsi que la répartition des acteurs par sexe et par nationalité

Tableau F1 : Recensement des transformatrices de poisson au Sénégal

Tableau récapitulatif

Zone écologique	Nombre de centres	Nombre de sites	Total transformateurs	sexe		nationalité	
				F	M	Sénégalaise	Etrangère
Grande Côte	05	09	1333	1326	7	1332	1
Cap-Vert	03	06	543	540	3	543	0
Petite Côte	10	23	1976	1671	305	1922	54
Sine Saloum	15	24	1674	1599	75	1618	56
Casamance	15	15	1105	835	270	970	135
TOTAL	48	77	6631	5971	660	6385	246

(Source : C.R.O.D.T.)

Tableau F2 : Recensement des transformateurs de la Grande Côte

Centre de pêche	Site de Transformation	Sexe		Nationalité	
		F	M	Sénégalaise	Etrangère
Saint-Louis	Guet Ndar	416	3	419	0
	Fass Diéye	16	0	16	0
	Gokhou	180	1	180	1
Lompoul	Sine1	51	0	51	0
	Sine2	26	0	26	0
Fass Boye	Modou modou	197	2	199	0
	Niokoloba	114	0	114	0
Mboro	Mboro	114	0	114	0
Kayar	Mantoulaye Diène	212	1	213	0
TOTAL	9 sites	1326	7	1332	1

(Source : C.R.O.D.T.)